La Lettre du Maire

Ensuès le 15 juin 2012,

Le Programme de logements des Coulins rentre dans sa phase de réalisation…le démarrage des travaux est programmé pour cet automne, leur organisation se prépare…

Madame, Monsieur,
Chère Ensuénenne, Cher Ensuénen,

Comme vous le savez le programme de logements des Coulins va enfin démarrer, après de longs mois de négociations et de travail avec l'aide des services de la Communauté Urbaine et l'opérateur BOUYGUES Immobilier choisi par le propriétaire des terrains. Une période qui a été nécessaire afin d'obtenir un programme de qualité, respectant l'insertion paysagère dans le site, mais aussi répondant aux critères de Développement Durable, possédant des équipements de qualité en nombre suffisant et prévoyant des financements permettant de réaliser les infrastructures routières ainsi que la participation à de nouveaux équipements… pour l'avenir de toutes les générations.
Après plusieurs réunions publiques (31 Mai 2011 et 17 Avril 2012) qui ont permis de recueillir les avis sur l'esquisse d'ensemble et sur la maquette, le permis de construire pour la première tranche (Permis instruit par le service urbanisme de la commune, les architectes du CAUE avec l'appui technique d'un cabinet extérieur) a été accordé le 09 Mai.
Cette première tranche comprend dans sa partie haute 19 maisons individuelles avec jardin, et plus bas 4 bâtiments R+2 (rez de chaussée + 2 étages) dont un comprenant 21 appartements en location sociale et 3 autres de 44 appartements en accession à la propriété, ces derniers étant dotés de deux emplacements de parking (un box en sous-sol et une place en surface).
La mise en vente des appartements et maisons individuelles a été lancée aussitôt le 18 Mai et c'est une grande majorité d'ensuénens et ensuénennes, qui a pu faire l'acquisition de ces premiers logements.(depuis 2008 toutes les personnes qui avaient sollicité la mairie pour acquérir un logement ont été prévenues personnellement par courrier de ce lancement). C'est avec satisfaction que nous constatons que ce sont des jeunes célibataires, des jeunes couples et des familles pour la plupart "primo accédants" qui ont pu obtenir une réponse à leur demande. Bien sûr, comme nous nous y étions engagés, quelques investisseurs habitants de la commune ont aussi pu faire l'acquisition d'appartements BBC (Bâtiment Basse Consommation) permettant ainsi, grâce au dispositif de la loi SELLIER, de proposer une offre locative à tarifs encadrés et plus abordables sur notre commune (soit 550 euros pour un T2).

L'heure est donc venue de lancer la réalisation de ce programme, les travaux étant programmés pour un commencement dès cet automne et pour une durée 18 mois environ.
À noter que lors de la réunion publique du 17 avril les aménagements de voiries et de desserte du nouveau secteur ont été présentés et mis en débat, soulevant des questions plus particulièrement sur l'organisation lors de la phase travaux, interrogations auxquelles Frédéric Ounanian, adjoint à l'urbanisme a pu répondre.
Les dispositifs prévus ont été présentés et détaillés et ils ont aussi fait l'objet d'explications et d'échanges supplémentaires avec les représentants de l'association locale des parents d'élèves, lors d'une rencontre spécifique à l'initiative de la municipalité.
Comme vous en avez l'habitude, il me semblait important de vous informer des mesures prises pour assurer de façon sécuritaire et avec le moins possible de conséquences les travaux nécessaires.

LM.05 - 06/12

.../... ⟶

La Lettre du Maire

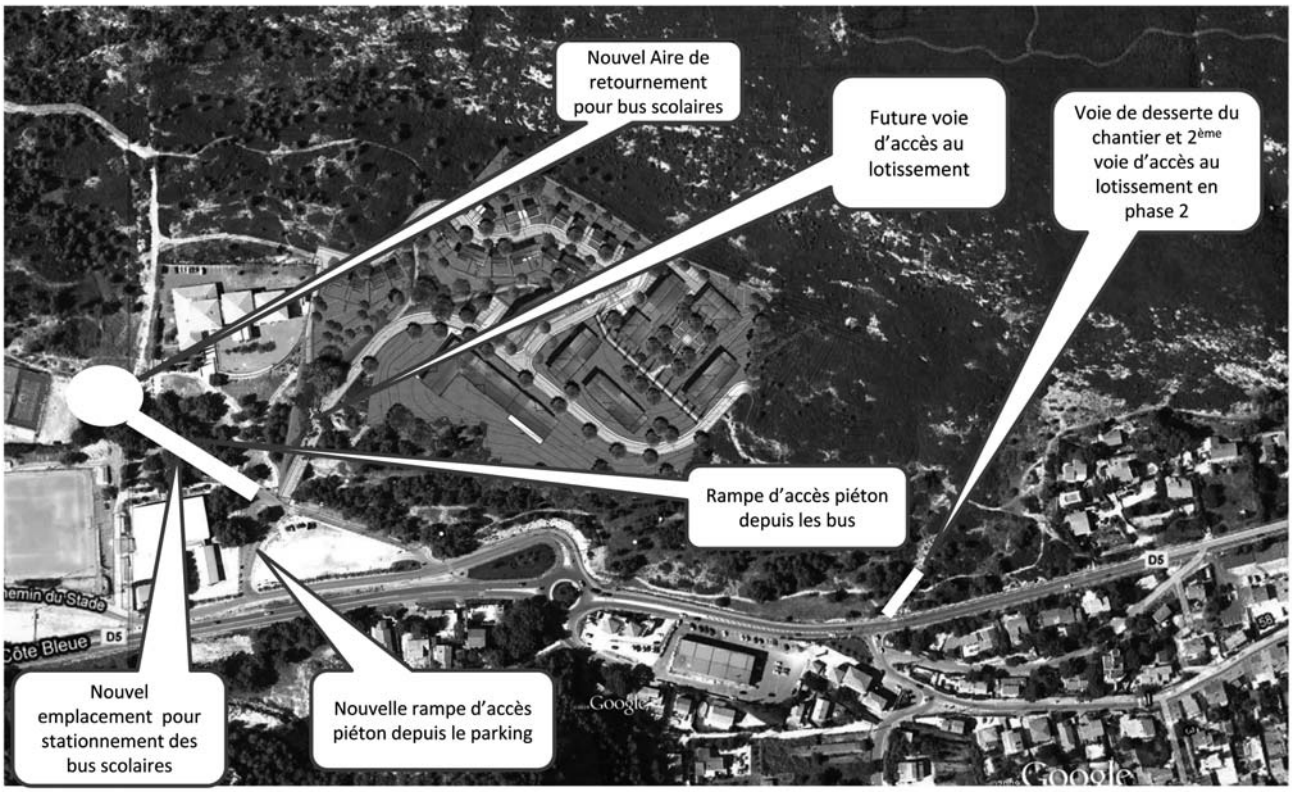

Ci-dessus le plan de desserte du programme de logements du secteur des Coulins.

Comme vous pouvez le constater les plans ci-dessus montrent bien les mesures prises pour desservir les logements. Elles sont de deux ordres, celles pendant la phase travaux qui est programmée pour démarrer cet automne et durer 18 mois et celles de la desserte lors de la livraison de la première phase.

En démarrage de la phase travaux :

- La sortie du parking du bas vient d'être réaménagée ces derniers jours pour déboucher sur la nouvelle rampe d'accès piéton à l'école.
- La rampe d'accès piéton va être déplacée vers l'Ouest dès cet été afin de pouvoir réaliser la future voie d'accès aux nouveaux logements.
- La voie de desserte du chantier sera complètement détachée du secteur d'entrée de l'école pour venir depuis les feux de la RD5 face au Centre Médical des Palmiers.
- La voie de desserte du chantier sera complètement détachée du secteur d'entrée de l'école pour venir depuis la colline par les chemins ruraux qui seront aménagés pour cette utilisation.

En cours de travaux :

- La voie de desserte des bus va être déplacée vers l'ouest (face à l'aire de jeux)
- Une aire de retournement des bus sera réalisée.

Ces deux aménagements seront opérationnels pour la rentrée 2013.

À la livraison des logements de la première tranche :

- L'actuelle voie de bus sera affectée à la circulation.
- La nouvelle voie de bus avec son aire de retournement sera opérationnelle.
- Des dispositifs de ralentissement et d'arrêt minute seront mis en place.

Bien entendu, la surveillance de la zone sera assurée en permanence par les agents de la Police municipale aux heures de desserte scolaire. (L'effectif de la PM venant d'être porté à 6 en cette fin Juin). La zone de chantier sera entièrement close.

D'autres mesures pour pallier les conséquences des travaux seront prises au fur et à mesure de l'évolution du chantier. Elles feront l'objet de décisions concertées avec les parents d'élèves et les enseignants de l'école élémentaire.

Michel ILLAC
Maire d'Ensuès La Redonne
Vice-président de la Communauté Urbaine